

# Disparition d'Antoine

DOSSIER

## L'AVOCATE D'ALEXANDRINE

« L'enquête s'est focalisée sur la mère et c'est un échec »

Pour M<sup>e</sup> Anne-Laure Lebert, l'avocate d'Alexandrine Brugerolle, si l'enquête est aujourd'hui au point mort, c'est que d'emblée, dès la disparition d'Antoine, on lui a donné une mauvaise orientation.

« En se focalisant sur la mère, les enquêteurs ont pris le risque de ne pas explorer toutes les pistes et aujourd'hui, au bout d'un an, cette obstination aboutit à un échec : on n'a toujours pas retrouvé Antoine », déplore l'avocate.



**PARTIE CIVILE.** M<sup>e</sup> Anne-Laure Lebert suggère que la poursuite des investigations soit confiée à un nouveau service d'enquête. PHOTO ARCHIVES PIERRE COUBLE

« On a tout fait pour tenter de la confondre. En vain »

« Depuis un an, on a tout fait pour tenter de la confondre. En vain. Si l'on avait trouvé le moindre élément sérieux contre elle, elle aurait été aussitôt mise en examen. Alors pourquoi les enquêteurs ne reconnaissent-ils pas aujourd'hui leur erreur ? Pourquoi Alexandrine Brugerolle reste-t-elle la principale suspecte ? Elle est partie civile mais n'est toujours pas considérée comme une victime », poursuit l'avocate. Et de suggérer que la poursuite des investigations soit maintenant confiée à un

nouveau service d'enquête, le SRPJ par exemple. Et pourquoi pas carrément les délocaliser en saisissant la JIRS de Lyon (juridiction interrégionale spécialisée).

« Cela permettrait d'avoir un regard neuf sur cette affaire et éviterait de s'enfermer dans l'erreur en restant dans des *a priori*. C'est peut-être difficile de reconnaître qu'on s'est trompé, mais l'honnêteté intellectuelle mériterait qu'on en ait le courage quand la vie d'un enfant est en jeu ».

Enfin, M<sup>e</sup> Lebert demande d'avoir accès au dossier, conformément au code de procédure pénale. « Depuis l'ouverture d'information, nous n'avons reçu aucune pièce. Au bout d'un an, ce n'est pas normal ».

## ÉCOLE ■ Antoine n'a pas alimenté les conversations de rentrée des élèves

# Un cahier mais plus de bureau

À l'école Albert-Buisson, la rentrée s'est faite dans la sérénité. Enseignants et parents répondent aux questions des enfants, sans rien cacher mais avec prudence.

Olivier Chapperon

olivier.chapperon@centrefrance.com

« Nous espérons que la rentrée serait sereine... elle l'a été ». Pascal Geofray, directeur de l'école Albert-Buisson où Antoine a été scolarisé en CP le temps d'une journée, sait bien que ce 11 septembre ne sera pas un jour comme les autres. « Dans la cour, le sujet ne revient pas du tout. Mais... ». L'enseignant sait que le triste anniversaire de la disparition de son ancien élève pourrait bien revenir brutalement dans les conversations.

« Cadrer les enfants pour ne pas laisser cours à l'imagination »

« Il faut toujours cadrer les enfants pour qu'il n'y ait pas de place à l'imagination. Je me dois d'informer en disant simplement ce que je sais. Et je n'en sais pas plus que le commun des mortels : je vois sa mère faire des courses, l'enquête se poursuit, les



**QUESTIONS.** Dans la cour de récré ou à la sortie de l'école, les enfants n'évoquent plus l'absence de leur camarade. PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

gendarmes travaillent... c'est tout ».

Pour le directeur, la cellule psychologique mise en place dans l'école au lendemain de la disparition d'Antoine aura au moins permis, même si finalement elle n'a pas été réellement sollicitée, d'apporter des réponses aux enseignants. « Ces conseils nous ont été précieux. Cela m'a également permis de mieux gérer les interrogations de tous ceux qui me demandent régulièrement si j'ai des nou-

velles. J'ai l'impression d'être un peu leur référent ».

Si l'an dernier une place avait été laissée libre pour Antoine, la rentrée de cette année a marqué un virage dans l'organisation de la classe. « J'ai enregistré de nouvelles inscriptions. J'ai dû déménager, et du coup, la configuration des lieux a changé. La place, celle du bon élève au premier rang en face du tableau, qu'il a occupée, est aujourd'hui celle d'un autre enfant. Cela

s'est fait naturellement... et ce n'était pas prémédité ».

Mais le directeur concède tout de même qu'il a eu un petit pincement au cœur à l'heure de faire les cartons. « J'ai retrouvé le cahier du jour d'Antoine dans un casier. Personne n'y avait touché. Et cela n'a rien à voir avec du fétichisme. En le reprenant j'ai trouvé le travail de son premier jour d'école. Il y a ses premières lignes d'écriture. Je l'ai conservé... au cas où sa mère voudrait le récupérer ».

## ■ RETOUR SUR UN AN D'ENQUÊTE À ISSOIRE ET DANS SES ENVIRONS



### 11 SEPTEMBRE

Les avis de recherche d'Antoine sont placardés partout en ville. La population se mobilise dès le 12 septembre, tout comme les élus de la ville, qui mettent les agents techniques à la disposition des gendarmes. Le centre-ville mais aussi la proche périphérie sont totalement ratisés. PHOTO THIERRY NICOLAS



### 13 SEPTEMBRE

Le périmètre des recherches s'étend. Gendarmes et pompiers, mobilisés par dizaines, fouillent entrepôts, bois et plan d'eau qui entourent Issoire. Des chiens de recherche sont appelés en renfort pour quadriller la zone. PHOTO FRANCK BOILEAU



### 24 SEPTEMBRE

La mère d'Antoine, Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, est interpellée avec son compagnon et six autres de ses proches. Après 27 heures de garde à vue, elle est remise en liberté. Son concubin est, lui, incarcéré. PHOTO GAËLLE CHAZAL

### SEPTEMBRE ... 2009

Les recherches se poursuivent de façon sporadique. Hier encore, les gendarmes ont fouillé des caves d'habitations d'Issoire (PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI). Un an plus tôt, après avoir ratisé les bois du Vernet-la-Varenne, où le compagnon d'Alexandrine a vécu, il avaient passé au peigne fin des grottes de cette commune, le 3 décembre. Entre-temps, le 14 novembre, ils ont sondé la décharge de Saint-Diéry, où les ordures d'Issoire sont déposées.

